

## Compte-rendu: conseil d'école du mardi 6 novembre 2018.

### École Nelson Mandela Roset-Fluans, RPI des 3 Moulins.

#### Présents :

Equipe pédagogique : Mme BOUILLER (Inspectrice de l'Education Nationale).  
Mme BUFFENOIR (enseignante CE2/CM1)  
M JEANNOT (enseignant CE1/CE2)  
Mme MOTTAS (enseignante CM qui remplace Mme FAYARD)  
Mme QUIVOGNE (directrice et enseignante CE2/CM1)

Elus : Mr GROSPERRIN Arnaud (maire de Roset-Fluans et vice président du SIVOS)

Représentants des parents d'élèves : M ARNAUD Cédric  
M YAHIAOUI Reda  
Mme CHOBLET Guenaëlle  
Mme TORTAJADA Lucie  
Mme GESLOT Céline

Directrice du Francas : Mme HOHOADJI Eléonore

Excusés : Mme OLSAK Anne (présidente du SIVOS)  
Mr LINDEPERG Christophe (représentante de parents d'élèves).

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Mottas

#### 1. Choix du mode de scrutin:

Décision sur le choix des votes lors des conseils d'école : main levée ou plis cachetés .  
Le vote à main levée est adopté.

#### Déroulement des prochains conseils d'école

Les membres du conseil d'école de Roset-Fluans souhaitent que les prochains conseils d'école aient lieu en commun avec l'école de Routelle, puisque les 2 écoles fonctionnent en RPI, et ce pour cette année scolaire.

La décision est votée à l'unanimité. Le courrier de demande est signé par l'équipe du Conseil d'école.

La question, quant à l'intérêt de la création d'une école intercommunale, est soulevée, notamment pour l'intérêt des 3 conseils d'école en commun.

#### 2. Effectifs et équipe pédagogique :

**Équipe pédagogique** : Avec l'arrivée de la troisième classe cette année et le travail de Mme Quivogne à 75 %, l'équipe pédagogique se compose de 4 enseignants cette année :

Mme Fayard, Mr Jeannot nouvellement arrivé dans l'école, Mme Quivogne et Mme Buffenoir qui complète Mme Quivogne les vendredis.

Marc Doudou qualifié en tant que AESH travaille auprès d'un élève de CM2 durant un temps d'enseignement de 9 heures en tout (le mardi toute la journée et le vendredi matin).

**Élèves** : Il y a 74 élèves à l'école cette année, répartis comme suit :

12 CE1      21 CE2      25 CM1      16 CM2

M Eric JEANNOT : 25 CE1-CE2 (12-13)

Mme Virginie QUIVOGNE : 24 CE2-CM1(8-16)

Mme Fany FAYARD : 25 CM1-CM2 (9-16) actuellement en congé (pour raison de santé) remplacée par Laurence MOTTAS.

Pour information, voici les effectifs des 3 autres classes du RPI situées à l'école de Routelle :

Marie-Ange GAIHIER : 25 élèves (PS/MS)

Sandrine JUIF RIBEIL : 26 élèves (MS/GS)

Isabelle BARON (nouvellement arrivée sur le poste) : 26 élèves (CP/CE1)

Soit un total de 151 élèves à ce jour dans le RPI (12 élèves de moins que l'an passé)

### 3. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves de l'école :

Cette année, le bureau de vote a été tenu à Roset-Fluans le vendredi 12 octobre de 13h45 à 17h45, le dépouillement a eu lieu juste après.

On remarque encore cette année une prédominance du vote par correspondance (seulement 2 votes au bureau).

Sur 136 électeurs inscrits, il y a eu 69 votes exprimés (participation : 50,74%) et 61 suffrages exprimés pour la liste d'union et 8 bulletins nuls.

Pour information, en 2017, il y a eu 50 votes exprimés sur 89 (56,18 %) donc la participation a baissé.

Les représentants des parents d'élèves élus sont :

Délégués : M ARNAUD Cédric                      M YAHIAOUI Reda                      M LINDEPERG Christophe  
Suppléantes : Mme CHOBLET Guenaëlle      Mme GESLOT Céline                      Mme TORTAJADA Lucie

*Mme Bouiller précise le rôle de ces 6 parents d'élèves qui représentent chacun une classe de l'école.*

Les enseignantes les remercient pour cet engagement et notamment pour leur présence lors des élections.

Les parents peuvent les contacter par mail ou par téléphone pour soulever des questions concernant l'école.

### 4. Le règlement du RPI :

Il a été porté à connaissance par avance aux membres de ce conseil. Commun à l'école de Routelle, il a été conçu en septembre 2012 et est réactualisé chaque année. Mais ce règlement a été modifié en novembre 2015, suite à la réactualisation du règlement départemental qui est la base de tous les règlements de chaque école.

Cette année, suite à la fermeture de l'école d'Osselle et la modification des horaires des écoles (passage à 4 jours), certains points ont été modifiés.

Ces points sont lus puis les membres du conseil d'école l'approuvent par vote. Il est essentiel de procéder comme tel afin de pouvoir désormais le soumettre à nouveau aux élèves du RPI ainsi qu'à leurs parents qui le signeront au plus vite après ce conseil d'école et celui de l'école de Routelle qui doit également l'approuver et le voter.

Mme Bouiller rappelle l'importance de travailler sur ce règlement avec les élèves notamment concernant les points expliquant les droits et les devoirs des élèves.

Un autre document essentiel est lu aussi au sein des membres de ce conseil : la charte de la laïcité que tous les élèves et leurs parents doivent connaître aussi.

### 5. Le PPMS ou Plan Particulier de Mise en Sécurité et santé à l'école:

Depuis l'instruction interministérielle du 13 avril 2017, il y a 2 PPMS: le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat/intrusion. Dans l'année, il faut réaliser au moins 3 exercices de simulation dont au moins 1 exercice PPMS attentat/intrusion. Cet exercice a eu lieu ce mardi (6/11) à 15h où les enfants ont pu se confiner dans les salles de classe (durant une dizaine de minutes) puis évacuer rapidement par les baies vitrées (en direction de la lisière du bois).

A côté de ces exercices, sont organisés en plus les exercices spécifiques sécurité incendie. Une alerte incendie a été réalisée le jeudi 11 octobre dans l'école : bonne réaction de la part des élèves pour ces deux exercices.

Concernant le PPMS, un document est rédigé afin de prévoir les conduites à tenir en cas de risques. Il doit être réactualisé et signé chaque année par les membres du conseil d'école. Lecture du document puis signature par les membres du conseil des fiches d'informations. Il existe actuellement plusieurs risques de danger à l'école et donc plusieurs consignes différentes à mettre en place suivant le danger détecté.

Sur le plan de la sécurité pour le risque attentat/intrusion, une information a été redonnée aux parents lors de la réunion de rentrée. Rappel : comme en début d'année scolaire 2016, en vue d'une menace terroriste toujours présente, la sécurité dans les écoles s'est renforcée : fermeture des écoles en temps scolaire, interdiction aux parents de venir dans la cour. Les autorités demandent au personnel éducatif d'être vigilant dans les écoles et même aux abords. Le dossier PPMS attentat/intrusion (mis en évidence de toutes formes de risques possibles et les comportements à adopter face à ces risques) est complété et actualisé dans l'école.

Merci au SIVOS pour l'achat du matériel à stocker dans l'école pour le PPMS ainsi que le signal lumineux idéal pour « l'alerte intrusion » et qui fonctionne bien. Nous avons demandé la possibilité d'avoir 3 signaux différents (sonores et visuels). C'est chose faite car nous avons un signal sonore (le sifflet) pour l'alerte « risque majeur », le signal lumineux dernièrement acheté pour l'alerte « intrusion » et enfin l'alarme incendie permet l'alerte « incendie ».

Santé : une mesure du radon doit être effectuée assez rapidement (voir la demande du conseil d'école de juin). L'école demande aussi d'avoir en sa possession une copie du rapport du contrôle des extincteurs. M Groperrin explique que les mesure du taux de radon se font l'hiver, donc prochainement. Une copie de ce rapport pourra donc par la suite être demandé au SIVOS.

## **6. Climat scolaire.**

Depuis le début de cette année scolaire, l'équipe pédagogique déplore que certains élèves adoptent un comportement inadapté aux règles de vie scolaires, nécessitant une rigueur renforcée en classe et en récréation. Sont régulièrement observées des incivilités (insultes, irrespect), de la violence physique (coups, bagarres...) et morale (intimidation, moqueries), ainsi qu'une dégradation matérielle dans un climat parfois agressif.

Les enseignants ont échangé avec les parents d'élèves lors des réunions de rentrée au sujet de ce climat scolaire qui doit être absolument amélioré. Ces derniers ont été informés de l'importance d'un lien étroit entre l'école et les familles. L'équipe pédagogique tient à remercier les parents qui s'engagent à leur côté dans le traitement de ces difficultés.

L'équipe pédagogique, tient à réagir fermement à ces incivilités. Elle renforce sa vigilance, travaille avec les personnes concernées, met en place des échelles de sanctions, élabore des projets permettant aux élèves de mieux cerner le cadre qui doit être le leur et de donner davantage de sens à leurs apprentissages. La coopération entre élèves fait également l'objet d'une attention toute particulière : mise en place d'une chorale d'école, mise en œuvre de projets coopératifs grâce à une animatrice de l'OCCE qui intervient dans l'école. Des temps de relaxation sont également organisés notamment durant l'après-midi, ainsi que des moments calmes de découverte littéraire en classe.

## **7. Transport et périscolaire RPI.**

Eléonore Hohoadji, se permet d'intervenir pour évoquer également la présence des incivilités évoquées au point précédent. Elle signale l'arrivée d'un courrier en forme de pétition signée par une vingtaine d'enfants décrivant leur mal-être durant le temps de repas le midi. L'équipe des Francas déplore la manière dont l'information est arrivée d'autant qu'une communication a toujours été possible entre les Francas et les familles. Les parents sont d'ailleurs invités à venir effectuer un repas pour découvrir le service.

Concernant le transport des enfants, les retards en fin de journée ajoutent une difficulté particulière. Cette situation relativement exceptionnelle demande la gestion d'une trentaine d'enfants restant en attente d'un bus hors horaires scolaires et sans péri-scolaire sur place. Au terme des échanges en séance, il est convenu d'appeler dans les plus brefs délais des personnes repérées comme pouvant assurer la garde des enfants.

Cette situation peut également se rencontrer lors de soucis climatiques empêchant le bus de revenir chercher les enfants (à cause de la neige par exemple). Dans ce cas-là, M Groperrin informe qu'il est possible de mettre en place un service périscolaire provisoire dans la salle polyvalente de Roset-Fluans d'autant qu'il y a le matériel nécessaire déjà prévu.

L'équipe pédagogique informe à nouveau les membres du conseil d'école que les chauffeurs de bus déplorent des incivilités très gênantes observées des élèves entre-eux et même à l'égard des chauffeurs et accompagnateurs. Des cas même de harcèlement moraux et physiques ont été rapportés par les enfants et leurs parents. Cette situation ne manque pas d'avoir des répercussions sur les élèves entrant à l'école. Mme Bouiller rappelle que les enseignants n'ont pas la compétence des transports. Les observations sont à communiquer aux services organisateurs à la Région où M. Patrick ALLAINE est chargé de traiter les situations délicates.

## **8. Équipement école.**

Le déménagement du matériel et mobilier des 2 classes d'Osselle en juillet s'est bien déroulé et M Jeannot est arrivé dans sa classe à la rentrée avec le matériel pédagogique nécessaire. Une demande a été faite lors du dernier conseil au SIVOS pour équiper la nouvelle classe d'un vidéoprojecteur interactif très utile pour tout type d'enseignement. La demande a été entendue. Elle est en cours de traitement. Les budgets seront abondés lors du prochain exercice.

L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour l'achat de tablettes. Elles seront utilisables par les 3

classes de l'école (ainsi que la classe de CP/CE1 de Routelle) une fois les applications installées. La liste des applications vient d'être donnée à la municipalité et tout va être mis en place dès que possible. Mme Bouiller informe qu'une formation de 3 journées sera proposée aux enseignants dans le cadre de l'ENR (école numérique rurale), en plus de 2 heures de formation déjà réalisée avec les conseillers pédagogiques. M Groperrin précise que le RPI est particulièrement bien doté. Mme Bouiller en profite pour remercier la municipalité qui a conscience de l'enjeu de l'usage du numérique pour élèves du secteur.

Le déménagement est encore à prévoir d'une partie du mobilier restant de l'école d'Osselle vers celle de Roset-Fluans, soit une table de réunion, deux présentoirs pour livres et une armoire basse. M Groperrin informe que le mobilier sera déménagé dès que le feu vert lui sera donné par le SIVOS. L'équipe pédagogique souhaite aménager un coin calme d'activité de lecture et de productions d'écrits et de dessins dans le sas à proximité des toilettes afin de permettre aux enfants qui le souhaitent de profiter d'un endroit plus calme durant la récréation.

Merci à M Adriansen (adjoint de la commune) ainsi que Denis, l'employé municipal, qui ont branché les signaux visuels, réussi à dissimuler les fils électriques dans les classes et monté une tablette en bois dans chaque classe pour placer les ordinateurs portables nécessaires aux vidéoprojecteurs.

### **9. Projets pour l'année scolaire 2018/2019:**

**- Pour les 6 classes du RPI:** PROJET PÉDAGOGIQUE À DOMINANTE ARTISTIQUE ET CULTURELLE intitulé : « la nature pour la musique ».

Projet artistique et culturel en partenariat avec une intervenante : Christine Vinter (conservatoire de Besançon) qui intervient 40 minutes par classe tous les 15 jours pour les aider à réaliser des instruments et des paysages sonores en lien avec la nature et les préparer avec chaque enseignant à une mise en scène. Ce projet aura pour aboutissement une représentation des 3 classes dans la mesure du possible avec celles Routelle en fin d'année. Les arts visuels vont aussi englober ce projet avec la création d'un décor artistique sur le même thème. Les interventions de Mme Vinter sont financées par le conseil général : un dossier a été préparé par les enseignantes du RPI et validé par l'inspection en juin.

### **- Pour les 3 classes de l'école**

**Une chorale d'école** commence à voir le jour en vue de participer au projet « la Citadelle chante » .

M Jeannot présente le projet. Il s'agit de favoriser une rencontre entre plusieurs écoles pour effectuer des « battle » à la Citadelle de Besançon dans la semaine qui englobe la fête de la musique (21 juin). Le thème de cette année est : « les enfants du monde » en partenariat avec le conservatoire qui met à disposition des musiciens pour accompagner les chorales. A l'école, les répétitions ont lieu les jeudis en début d'après-midi.

Pour information, en plus des temps de sport à l'intérieur, la salle polyvalente est occupée tous les jeudis après-midis pour les 3 classes en vue des projets musicaux. Merci alors à la municipalité d'autoriser son utilisation.

Les 3 classes (déjà préinscrites) souhaiteraient assister à la représentation de l'Orchestre Victor-Hugo intitulée « le carnaval des animaux » à Besançon le lundi 1<sup>er</sup> avril, à voir car le nombre de place est limité.

La classe de CP/CE1 de Mme Baron à Routelle se lie à l'école de Roset-Fluans dans ces projets musicaux.

**- Le livre élu :** Les classes se sont inscrites au projet qui nécessite l'achat d'une dizaine de livres (répertoriés dans une liste) par classe. Ces derniers vont être lus par le maximum d'élèves qui pourront ensuite travailler dessus et élire le « livre-élu 2019 ». Un moment de restitution des activités liées à ces ouvrages est prévu à l'espace Griffon à Besançon courant juin. Les élèves de CM pourront ensuite écrire des articles de critique littéraire. Ces derniers pourront à la suite être discutés au sein de la classe puis inscrits dans un journal scolaire.

**- Projet natation :** deux créneaux sont encore disponibles cette année pour deux classes. Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 vont donc aller durant 8 mardis après-midi du 30 avril au 18 juin 2019, les classes vont profiter du même bus pour se rendre au centre Croppet pour pratiquer des activités aquatiques dans la piscine avec la présence de maîtres-nageurs au côté de l'enseignant. Ce projet aura un coût total : 1560 € (50€ cotisation + 2X8X95 € prix de chaque séance) pour l'apprentissage pour les 2 classes + 840€ ( 8X105€) pour le transport. Une demande a été faite au SIVOS pour financer l'apprentissage. Ces derniers ont accepté. Merci à eux. Le transport reste à la charge de l'école (coopérative scolaire).

Les classes auront besoin d'un ou deux parents pour aider l'enseignant à préparer les enfants pour une séance optimum.

**-Bibliothèque d'Osselle :** un partenariat est proposé entre les 2 écoles et la bibliothèque avec la mise en place d'un dépôt de livres dans chaque école (+ lecture d'histoires pour les plus petits).

L'équipe pédagogique souhaiterait poursuivre l'entretien de potager dans l'espace dédié proche des baies vitrées dès que la météo le permettra...

### CE1/CE2 :

M Jeannot attend de voir les ateliers et visites proposées dès l'ouverture du musée des Beaux-Arts de Besançon. Est également en prévision un projet scientifique avec pour finalité la visite à Fabrika sciences prévue à Besançon au cours de l'année.

### CE2/CM1

- **Correspondance** avec la classe des CE2/CM1 de l'école de la Butte à Besançon.

Les échanges épistolaires ont débuté en collectif et en individuel. Une rencontre sera proposée en juin.

- **Projet ASTEP** dans le domaine des Sciences en lien avec l'université de Besançon.

Pour la seconde année, après une demande, la classe a été choisie pour bénéficier de séances d'apprentissage dans le domaine des sciences pratiquées par une étudiante de biologie travaillant à l'université. Cette future enseignante va venir dans un premier temps observer la classe durant une semaine puis mettra en place plusieurs séances d'apprentissage sur un thème scientifique choisi avec l'enseignante (8 fois une heure au printemps).

### CM1/CM2 :

- **la maison de l'Europe** : intervention d'une demi-journée le 23 novembre pour parler de l'Europe aux élèves.
- **la délinquance juvénile** : un brigadier intervient dans la classe le 3 décembre. Elle a pour rôle de sensibiliser les élèves sur les conséquences des actes répréhensibles par la justice ainsi qu'un point important concernant la « cybercriminalité » (lien avec internet et les réseaux sociaux).

- La classe souhaite cette année participer aux opérations de **prévention routière** organisée par les réservistes de la gendarmerie : permis vélo (projet annulé l'an dernier par manque de temps des gendarmes).

### CE2/CM1 et CM1/CM2

- **Exposés** : Les élèves sont invités à préparer un exposé sur un thème choisi et exposent leur préparation devant la classe durant quelques minutes. Projet très captivant et apprécié des élèves qui, seul ou par groupe de 2 s'expriment sur un sujet choisi et préparé à l'avance (document écrit, tapé à l'ordinateur avec images projetées sur le VBI et questions aux autres élèves...) Ce projet est conforme aux programmes basés sur l'importance de l'oral (outil de communication dans la classe) en lien avec les nouvelles technologies.

Comme chaque année, les classes et leurs enseignants se joignent si besoin aux parents qui composent l'association pour l'organisation de différentes activités durant l'année.

## 10. Les comptes de coopérative scolaire.

Suite à ce qui a été décidé lors du conseil d'école en octobre 2013, voici l'état des finances de la coopérative scolaire de l'école de Roset-Fluans à ce jour et pour la dernière année écoulée :

Solde du compte au 1/09/2017 : 1245,32 €

Produits au cours de l'année 2016/2017 : 5038,50 € (dont 710 € d'argent récupéré de la coop d'Osselle)

Charges au cours de l'année 2016/2017: 4939,53 €

Solde du compte au 1/09/2018 : 1344,29 €

Produits depuis le 1/09/2018 : 910 € : merci aux familles ayant participé! On rappelle que ce n'est pas une obligation.

Charges depuis le 1/09/2018: Total : 665,12 € : 158,15 € : cotisation OCCE + assurance ; 184 € abonnements mensuels (Milan); 90 € achat de livres (édition Lire c'est partir) ; 138,97 € : fichiers pédagogiques, 94 € transport kayak (juin 2018)

Ce qui fait un solde de 1589,17 € au 6 novembre 2018.

Ces comptes présentés ont été vérifiés par l'organisme qui les gère, soit l'OCCE.

Les enseignants espèrent qu'il y aura quelques projets pour récolter de l'argent pour cette année. En effet, ce qui est onéreux au niveau des sorties restent toujours le coût des transports. Ils remercient l'association des parents d'élèves pour leur aide financière pour les différents projets. Pour information, 500 € ont été données à chacune des 3 écoles l'an dernier. Ils remercient également la municipalité qui permet également parfois de proposer des dons de mariages de ces habitants pour la coopérative de l'école.

## **11. Questions matérielles et diverses.**

**Finances** : L'équipe pédagogique remercie le SIVOS qui a pris conscience de l'augmentation du coût de fonctionnement en fournitures scolaires et a voté un budget 2018 à hauteur de 38 € par enfant (avant, elle était de 30 euros).

Demande relative au matériel à disposition à l'école : Les quelques ajustements souhaités sont pris en compte par la municipalité et traités.

### **Planning des prochains conseils d'école :**

**La date du second conseil d'école (prévu aux alentours de début mars 2019) qui sera normalement commun aux deux écoles du RPI sera connu prochainement .**

**20h00 : Fin de la séance.**

**Virginie QUIVOGNE**